

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 07 34 /AMI/MINHDU/SG/CC-PDVIR/PF/RPM/RPMJ/2025 DU 21 AOUT 2025

Pays : Cameroun
Projet : Projet des Villes et Gestion Foncière Durables (PVGFD)
Financement : Crédit IDA-77930
Titre de la mission : Mission de contrôle et surveillance des travaux de voiries structurante et drains dans la ville de Douala.
N° de référence : CM-MINHDU-483959-CS-QCBS du Plan de Passation de Marchés approuvé du 06 août 2025

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour couvrir le coût du Projet Villes et Gestion Foncière Durable (PVGFD) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultants pour la *Mission de contrôle et surveillance des travaux de voiries structurante et drains dans la ville de Douala*.
2. Les services de consultants comprennent entre autres le contrôle et surveillance des travaux d'aménagement des infrastructures de voiries structurante et de drainage dans certains quartiers de la ville de Douala. Ces services comprennent les missions suivantes :
 - Mission 0 : Organisation et préparation.
 - Mission 1 : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution réalisées par les entreprises (VISA).
 - Mission 2 : Direction de l'exécution du contrat de travaux (DET).
 - Mission 3 : Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier (OPC).
 - Mission 4 : Assistance au Maître d'Ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR).

Les travaux couverts par ces prestations de contrôle et de surveillance s'étendent sur :

Voiries :

- (i) Rocade des 10Km :
 - (i-1) section Rond-point Maetur à Bonamoussadi – Beedi Haute Tension.
 - (i-2) section haute tension – Marché Pk10.
- (ii) Boulevard Urbain Est : section Marché Madagascar – Total Nkolmbong.
 - (ii-1) phase 1 – Marché Madagascar – Total Ndogpassi.
 - (ii-2) phase 2 Total Ndogpassi – Total Nkolmbong.

Drains :

- Construction de 10 km de drains dans les bassins versants de Bobongo et Tongo Bassa, dont 6 km dans le Tongo Bassa et 4 km à Bobongo.

Ces travaux englobent les activités suivantes :

- Pour les voiries :
 - Travaux préparatoires, y compris le déplacement des réseaux.
 - Terrassements généraux.
 - Travaux de chaussée : mise en œuvre de la couche de fondation en grave latérite et de la couche de base en grave concassé 0/31.5 ; réalisation d'une couche de roulement en béton

bitumineux de 5 cm d'épaisseur et béton armé, y compris trottoirs en dalle de béton armé au treillis soudé.

- Recyclage des couches de chaussée existantes sur certaines voies à réhabiliter.
 - Pose des bordures de trottoirs (T2 et CS2).
 - Constructions d'ouvrages d'assainissement (caniveaux, dalots, etc.).
 - Travaux de signalisation et de sécurité.
 - Travaux d'éclairage public.
 - Travaux d'aménagement connexes aux voiries (plateformes pour bacs à ordures, etc.).
 - Mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux.
- Pour les drains :
 - Terrassements spécifiques aux ouvrages de drainage (fouilles, remblais).
 - Construction de caniveaux en béton armé (préfabriqués ou coulés en place) de différentes sections (ouverts, couverts, cunettes) pour le drainage des eaux pluviales et usées.
 - Réalisation de dalots et petits ponts pour le franchissement des voiries et accès.
 - Construction de collecteurs principaux et secondaires.
 - Aménagement de berges et stabilisation des talus pour prévenir l'érosion.
 - Installation de regards de visite, grilles avaloires et autres ouvrages annexes nécessaires au bon fonctionnement du réseau.
 - Mise en œuvre de bassins de rétention ou d'ouvrages de ralentissement si nécessaire.
 - Mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux spécifiques aux zones humides et aux cours d'eau.

Les Termes de Référence détaillés pour la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

3. La durée de cette prestation est de quarante-trois (43) mois à compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations.
4. Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, invite les firmes de consultants (ci-après désignés Consultants) à manifester leur intérêt pour la réalisation des présentes prestations. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (brochures, description de missions semblables, expérience dans des conditions similaires, disponibilité des compétences parmi le personnel, ...).

N.B. : Bien vouloir justifier par les pages de garde et de signature du contrat, ainsi que les attestations de bonne fin ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions. La liste détaillée des références, faisant ressortir pour chacune, L'intitulé de la mission, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de mission, Le montant des travaux supervisés et le commanditaire.

Les critères de présélection sont les suivants :

- ✿ Justifier d'une expérience générale dans les travaux publics d'au moins 15 ans.
- ✿ Avoir des références spécifiques en contrôle et surveillance des travaux routiers urbains neufs au cours des dix (10) dernières années :
 - D'un linéaire d'au moins dix (10) km ;
 - D'une durée d'au moins dix-huit (18) mois ;
 - D'un montant du contrat des prestations de suivi et de contrôle est supérieur ou égale 1 milliards de FCFA ;
 - Dont le montant du contrat des travaux contrôlés est au moins supérieur ou égal à 16 milliards de FCFA.
- ✿ Avoir des références spécifiques en contrôle et surveillance des travaux de construction des drains au cours des dix (10) dernières années :
 - D'un linéaire d'au moins 6 km ;
 - D'une durée d'au moins 18 mois ;
 - D'un montant du contrat des prestations de suivi et de contrôle est supérieur ou égale 1 milliards de FCFA ;

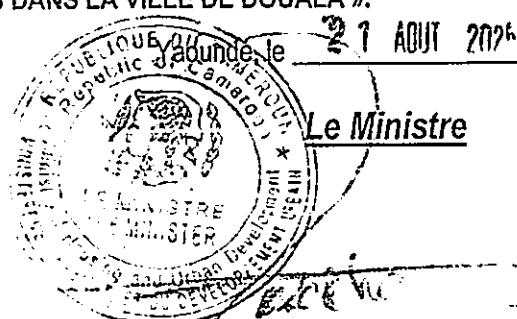
- Dont le montant du contrat des travaux contrôlés est au moins supérieur ou égal à 5 milliards de FCFA.
 - Avoir d'évidences en gestion satisfaisante des aspects environnementaux et sociaux dans les références retenues.
 - De références dans la conduite des projets sous financement de partenaires multilatéraux seraient un atout.
5. Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.15, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt ») sont applicables qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : www.worldbank.org.
6. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
7. De plus, le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coûts (SFQC) telle que décrite dans le Règlement sus-décrite.
8. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures ouvrables entre 08 heures à 17 heure, heure locale et à l'adresse ci-dessous :

*Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR),
4ème étage Immeuble face entrée arrière de la DGSN.*

E-mail : minhdu.pdvir@gmail.com, avec copie à pdue_nouadje@yahoo.fr, gael.deumeni@yahoo.fr, ou envoyés par e-mail aux consultants intéressés. à leur demande.

9. Les dossiers de candidature, rédigés en français doivent parvenir / être déposés soit en version numérique en formats PDF & Word par courrier électronique, soit en version physique accompagné de la version numérique sur clé USB en format PDF & Word en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, à l'adresse ci-dessus, au plus tard 26 Sept 2025, à quinze (15) heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

**« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISSION DE CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX
DE VOIRIES STRUCTURANTE ET DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA ».**



Ampliations :

- CC/PDVIR ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- ARMP (pour publication) ;
- Affichage (pour information).